

LE MÉTIER DE MÉTROLOGUE – Réf. ME55**SES COMPÉTENCES, SES RESPONSABILITÉS, DES MOYENS D'ACTION**

Avis de nos clients : satisfaits ou très satisfaits : 100 % | utilité de la formation : 100 % (calculs réalisés sur la base des sessions dispensées en 2024)

En préambule des 2 jours présentiels 1 heure de E-learning pour s'imprégner du vocabulaire de métrologie et des concepts

**OBJECTIFS**

Être capable, de manière autonome, de mettre en place les principales actions assurées par un métrologue d'entreprise

Être capable d'exprimer à sa hiérarchie et aux acteurs concernés les enjeux de la métrologie pour l'entreprise

Connaître l'environnement technico-normatif de la métrologie pour s'y pouvoir référer

**LES AVANTAGES**

Panorama des missions du métrologue

Expertise de l'intervenant (laboratoire, entreprise, audit)

**INTERVENANT(S)**

Parmi eux :

- **Michele DESENFANT**
Expert en métrologie, qualité et statistique
- **Isabelle BLANC**
Expert métrologie, qualité et gestion de projets
- **Tatiana MACE**
Expert en métrologie

Responsable pédagogique de la formation :

Tatiana MACE

Public :

- Responsables qualité
- Ingénieurs / techniciens métrologues
- Responsables fonction métrologie
- Référents métrologie
- Auditeurs de laboratoires
- Fournisseurs d'équipements de mesure et de contrôle

Niveau requis :

- Aucun prérequis obligatoire

Moyens pédagogiques et techniques :

- Exposés
- Exercices
- Support de la formation
- Temps d'échanges avec l'intervenant
- [Vidéos](#) à votre disposition : Initiation aux statistiques pour la métrologie et Calculer les dérivées

Les participants sont invités à se munir d'un smartphone, une tablette ou un ordinateur dans la mesure du possible

Modalités d'évaluation :

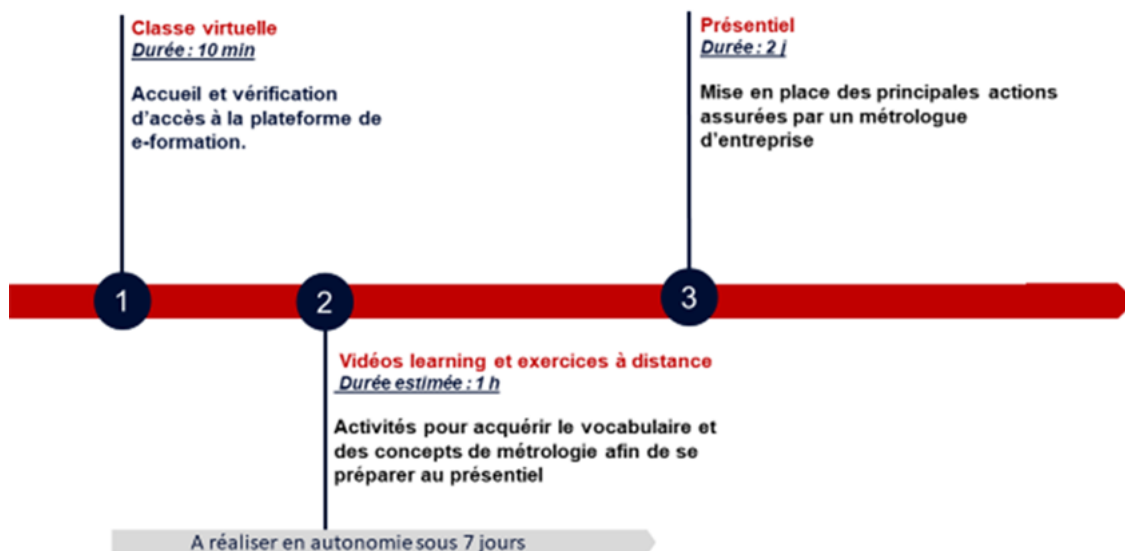
- Quizz sur les séquences digitales et QCM de fin de formation
- Un questionnaire d'évaluation de la satisfaction du client est remis en fin de stage

Modes de formation :

- Inter-entreprises : oui
- Intra-entreprise : non

Modalités pédagogiques :

- Présentiel : non
- Classe virtuelle : non
- E-learning : non
- Blended learning : oui

LE MÉTIER DE MÉTROLOGUE – Réf. ME55**SES COMPÉTENCES, SES RESPONSABILITÉS, DES MOYENS D'ACTION****FRISE CHRONOLOGIQUE****PROGRAMME****J-7 : Accueil et vérification d'accès à la plateforme de e-formation**

Votre e-learning à réaliser en autonomie sur notre plateforme de e-formation, disponible pendant 7 jours.

Durée estimée : 1h

Séquence 1 Comprendre le concept de la traçabilité métrologique

Séquence 2 Comment exploiter le vocabulaire de la métrologie ?

Séquence 3 Se repérer dans l'environnement technico-normatif de la métrologie

Jour 1 & 2 : Présentiel**Les acteurs**

- Positionnement du métrologue dans l'entreprise : responsabilités et relations
- Comment maintenir et élargir ses compétences
- Naviguer dans le microcosme de la métrologie : BIPM, Euramet, LNE, COFRAC
- Conforter le vocabulaire et les normes de la métrologie (vus dans les séquences digitales)

La maîtrise de la mesure

- Maîtrise des processus de mesure
 - Analyse des besoins
 - Choix et conception d'un processus de mesure
 - Mise en place, exploitation et surveillance d'un processus de mesure
 - Amélioration continue
- Maîtrise de la confirmation métrologique des équipements de mesure
 - Spécifications métrologiques des instruments
 - Achat, location des instruments de mesure
 - Mise en service, inscription sur l'inventaire, le logiciel de gestion de par
 - Étalonnages initiaux

LE MÉTIER DE MÉTROLOGUE – Réf. ME55**SES COMPÉTENCES, SES RESPONSABILITÉS, DES MOYENS D'ACTION**

- Intervalles d'étalonnage et intervalles de confirmation métrologique
- Réforme et déclassement des instruments
- Gestion de parc
- Internalisation et externalisation de la métrologie

- Utilisation des résultats de mesure, décisions se fondant sur un résultat de mesure

Valoriser la fonction métrologie au sein de l'entreprise

- L'audit d'une fonction métrologie dans le cadre d'une certification ISO 9001

QCM d'évaluation

Évaluation du stage et conclusions

**SESSION(S) PLANIFIÉE(S)**

Consulter le calendrier des sessions de formations : [Calendrier](#)

Partenaire : /

Nature de la formation (article L6313-1) : L'action suivie est une action de formation.

Modalités et délais d'accès : Après retour de la convention signée, vous bénéficiez du délai de rétractation légal de 10 jours.

Pour les prestations intra-entreprise, le délai à prévoir pour la réalisation de la prestation est en moyenne de 2 à 3 mois et dépend de la nature de la demande.

Pour une information complète, consultez les [conditions particulières et modalités pratiques](#) des formations LNE.

Venir au LNE : [Coordonnées et plans d'accès](#) à nos différents sites.

Accompagnement des personnes en situation de handicap : La formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. En cas de besoin, merci de contacter en amont le référent handicap au 01 30 69 12 31 / referent.handicap@lne.fr, afin que nous étudions ensemble les ajustements nécessaires à la réalisation de la formation.

Contact : LNE / 01 40 43 37 35 / formation_admin@lne.fr / www.lne.fr